

## Avis adopté

Séance plénière du 15 octobre 2025

# Complexité des *aides de l'Union européenne* et visibilité de son action

## Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques

Difficile d'aborder cet avis sans évoquer la blessure démocratique laissée par le non-respect du résultat du référendum de 2005. Ce moment a profondément marqué nombre de Françaises et de Français, et amplifié la défiance à l'égard d'une Union Européenne perçue comme lointaine, technocratique et opaque.

Et pourtant, ses aides irriguent nos territoires... Mais ces actions restent souvent invisibles ou incomprises, faute de lisibilité, surtout lorsque certains politiques s'en accaparent la paternité.

L'avis présenté aujourd'hui, clair et structuré, présente fidèlement le fonctionnement des aides de l'UE et de ses modalités d'attribution. Il est, en ce sens, très utile. Nous saluons le travail réalisé.

Nous voulons toutefois soulever deux points de vigilance. D'abord : contrairement à ce qui est écrit, il n'y a selon nous pas de « ligne de crête » ou d'« équilibre » à trouver entre simplification des contrôles et exigence d'efficacité. Les aides européennes sont de l'argent public. Elles doivent être conditionnées à des objectifs sociaux et environnementaux clairs, et être contrôlées efficacement. La simplification ne peut venir qu'après, si toutes ces conditions sont réunies, sans compromis.

Ensuite : oui, il faut accroître la lisibilité et la visibilité des actions de l'UE, mais n'oublions pas que cela ne garantit en rien l'adhésion des citoyennes et citoyens. Les désaccords sur l'orientation des décisions de l'UE, sur ses choix économiques, sur le fonctionnement de ses institutions, sont légitimes. La transparence ne gomme pas les divergences, mais elle est indispensable à une démocratie vivante.

Bien que nous regrettions que l'avis n'insiste pas davantage sur ces deux points essentiels, nous considérons que le travail accompli et les préconisations formulées représentent globalement une avancée positive. C'est pourquoi **le groupe Alternatives sociales et écologiques a voté Pour**. Nous remercions les Rapporteuses, le Président et toutes celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de cet avis.